

1933 →

The minutes as to "arms Embargo"

signed by Secy & att'd by M. Keller

CLB.

25
15. 5. 33

V

14/ 3593 / 1198

SOCIÉTÉ DES NATIONS



Procès-verbal provisoire d'une réunion secrète tenue à 16 heures le mercredi 15 mars 1933, par les Membres du Comité des Trois et les autres Membres du Conseil

PRESIDENT: le Comte PIOLA-CASELLI (Italie)

Les Membres du Conseil sont représentés comme suit:

Allemagne:	M von KELLER
Chine:	M. WELLINGTON-KOO
Espagne:	M. de MADARIAGA
France:	M. MASSIGLI
Guatemala:	M. MATOS
Etat libre d'Irlande:	M. LESTER
Italie:	le Comte PIOLA-CASELLI
Mexique:	M. PANI
Norvège:	M. LANCE
Panama:	M. AMADOR
Pologne:	le Comte RACZYNSKI
Royaume-Uni:	M. EDEN
Tchécoslovaquie:	M. BENES

Secrétaire général: Sir ERIC DRUMMOND.

CONFLIT ENTRE LA COLOMBIE ET LE PEROU: Rapport à rédiger en vertu de l'article 15, alinéa 4, du Pacte: Examen du projet présenté par le Comité des Trois.

Les Membres du Conseil approuvent, après lui avoir fait subir diverses modifications de forme, le projet de rapport présenté par le Comité des Trois.

Il est convenu: 1^o que le texte ainsi approuvé sera retouché quant à la rédaction; 2^o qu'il restera strictement confidentiel jusqu'à nouvel ordre; 3^o que le Comité des Trois, de concert avec le Président du Conseil, fixera la date à laquelle la question devra être officiellement examinée par le Conseil.

ACTION COPY
RECEIVED IN
REGISTRY
20 AVR 1933

R. 8232

1933 →

- 2 -



EMBARGO A METTRE SUR LES ARMES A DESTINATION DE LA BOLIVIE ET
DU PARAGUAY.-

M. LESTER (Etat libre d'Irlande), Président du Comité des Trois, expose que jusqu'ici ce Comité n'a reçu au sujet de la déclaration sur l'embargo que deux réponses seulement, celles de la Norvège et de la France.

M. AMADOR (Panama) déclare que son Gouvernement lui a fait parvenir une réponse affirmative.

M. WELLINGTON KOO (Chine) fait connaître que son Gouvernement approuve également la déclaration.

M. LESTER (Etat libre d'Irlande), Président du Comité des Trois, explique que le Comité des Trois désire savoir, en outre, quels sont les Etats à l'adhésion desquels les Gouvernements qui viennent de se prononcer subordonnent leur propre adhésion.

M. de MADARIAGA (Espagne) fait savoir que le Gouvernement espagnol signera la déclaration sans subordonner son adhésion à celle d'autres Etats.

M. WELLINGTON KOO (Chine) déclare que son Gouvernement n'entend pas non plus subordonner son adhésion à celle d'autres Etats, la seule condition qu'il mette à sa signature étant celle que M. Koo lui-même a indiquée au cours des séances précédentes.

La séance est levée.

J. Crollé
15th March 1933